

Argenta Asset Management Luxembourg sa

Politique de Durabilité

Argenta Asset Management Luxembourg sa, 29, boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg



Contenu

| | |
|---|----------|
| I. Cadre général et historique | 3 |
| II. Politique de durabilité. | 4 |
| III. Annexes | 6 |
| 3.1 Annexe 1 | 6 |
| 3.2 Annexe 2 | 6 |
| 3.3 Annexe 3 | 7 |

Version

| | |
|-----------|--|
| Version 1 | Approuvée par le comité de direction |
| | Approuvée par le conseil d'administration le |
| | |

I. Cadre général et historique

L'investissement socialement responsable ou durable est l'application des principes du développement durable aux placements financiers. La prise en compte des risques de nature sociale, environnementale ou en matière de gouvernance d'entreprise (ESG) prennent une place grandissante dans les préoccupations des investisseurs.

L'acronyme ESG renvoie à trois notions (environnement, social, gouvernance). L'environnement regroupe toutes les problématiques liées à l'impact des activités humaines sur la nature et la génération de risques tels que le changement climatique, la pollution (émissions de gaz potentiellement nocifs pour l'homme et pour la planète CO2, d'oxyde d'azote, de monoxyde de carbone...), les déchets ou la déforestation.

Le facteur social renvoie plus à l'organisation de relations entre personnes, incluant des facteurs tels que le genre, les droits de l'homme, les relations sociales (droit du travail...), les relations avec la communauté civile.

Le troisième facteur porte sur la question centrale de l'alignement des intérêts entre apporteurs de capitaux et dirigeants d'entreprises. Ce sujet touche des questions comme la rémunération et les modes d'incitation des managers, la composition et le fonctionnement des conseils d'administration ou de surveillance (organes censés représenter les intérêts des actionnaires dans une entreprise), les procédures de contrôle interne, le respect des règles d'éthique et du droit.

Argenta Asset Management a toujours veillé à une gestion durable de ses fonds

D'une part, chaque collaborateur du groupe Argenta souscrit à la charte éthique et à la vision de durabilité d'application au sein du groupe Argenta. Il s'agit de 11 règles éthiques de base qui déterminent à la fois le comportement des collaborateurs du groupe Argenta ainsi que les attentes à l'égard des prestataires externes (fournisseurs et autres).

D'autre part, Argenta Asset Management gère depuis 2009 3 compartiments dont la durabilité est la caractéristique principale de leur politique d'investissement. Il s'agit des compartiments :

- Argenta-Fund Responsible Growth Fund
- Argenta-Fund Responsible Growth Fund Defensif
- Argenta-Fund Fonds d'Etat

Soucieuse d'étendre les critères de durabilité à l'ensemble des compartiments d'Argenta-Fund (voir annexe 1), Argenta Asset Management a mis en place la présente politique de durabilité en collaboration avec la société Vigeo Eiris (pour un descriptif de Vigeo Eiris voir annexe 2). La politique de durabilité est globale et s'applique à l'ensemble des compartiments d'Argenta-Fund sans exception. La gestion d'Argenta-Fund se basera donc dorénavant sur des critères financiers et des critères ESG (Environmental, Social and Corporate Governance). Argenta Asset Management est convaincue de la nécessité de cette combinaison entre critères financiers et critères ESG et de l'intégration de facteurs ESG dans la gestion. L'influence du risque climatique et des facteurs ESG sur la sécurité et la valorisation des investissements est en effet une évidence.

La mise en place de la politique de durabilité vise à :

- (1) Encadrer et renforcer la démarche d'investissement responsable en intégrant les facteurs de risques ESG aux choix d'investissement, ainsi qu'à protéger la réputation d'Argenta Asset Management et de ses fonds et à développer ses avantages concurrentiels ;
- (2) Maitriser les risques ESG en vue d'adapter notre gestion à la diversité des attentes des investisseurs ;
- (3) Valoriser la démarche d'investissement responsable en vue d'en démontrer la pertinence et la tangibilité.

II. Politique de durabilité

Argenta Asset Management distingue 3 niveaux/catégories de durabilité :

- Un socle commun (également appelé Black list) de critères d'exclusion applicables à l'ensemble des compartiments d'Argenta-Fund (1)
 - Des critères positifs ainsi que d'autres critères d'exclusion plus restrictifs que ceux mentionnés au point précédent applicables aux compartiments de la catégorie 2. Des compartiments qui investissent uniquement dans un indice (Label Ethibel Excellence) et une sélection de pays (Forum Ethibel) composés et sélectionnés de manière durable (3)
- (1) Catégorie 1. Sur base semi-annuelle la société Vigeo Eiris fournira à Argenta Asset Management une liste de sociétés dans lesquelles il ne peut être investi (critères d'exclusion). Cette liste est applicable à l'ensemble des compartiments de la sicav Argenta-Fund (voir annexe 2). Les critères utilisés pour élaborer cette liste relèvent aussi bien d'une implication majeure dans des activités controversées (bien-être animal, armement, produit chimiques dangereux, jeux d'argent, énergie nucléaire, pornographie, industrie du tabac) que de pratiques récurrentes controversées et pour lesquelles les sociétés concernées ne démontrent pas de mesures correctrices. Les critères pour établir cette liste sont établis conjointement entre Vigeo Eiris et Argenta Asset Management sur base de la méthodologie reprise en annexe 2. Ces critères peuvent être revus sur base annuelle.
 - (2) Catégorie 2. Il s'agit de compartiments sectoriels auxquels a été ajoutée une notion de durabilité plus avancée (voir annexes 2 et 3). Ces compartiments sont soumis à une liste d'exclusion renforcée ainsi qu'à des critères positifs qui leur sont propres. Sur base semi-annuelle la société Vigeo Eiris fournira à Argenta Asset Management deux listes (une liste d'exclusion et une liste « positive ») de sociétés répondant à ces critères. Ces critères sont repris en annexe 2. Les critères pour établir ces listes sont établis conjointement entre Vigeo Eiris et Argenta Asset Management sur base de la méthodologie reprise en annexe 2. Ces critères peuvent être revus sur base annuelle. Les compartiments de la catégorie 2 disposent d'un Certificat délivré par le Forum Ethibel.
 - (3) Catégorie 3. Ces compartiments (voir annexe 2) investissent uniquement leurs actifs en actions, obligations d'entreprises et/ou obligations étatiques du registre Ethibel Excellence et ce conformément à la politique d'investissement propre à chacun d'eux. Ce faisant, ils reçoivent le Label Ethibel Excellence. Le registre Ethibel Excellence se compose de sociétés qui ont été sélectionnées par le Forum ETHIBEL sur base de normes internationales et de 6 critères positifs : (i) les ressources humaines, (ii) l'environnement, (iii) le comportement sur les marchés, (iv) la corporate gouvernance, (v) l'implication sociétale, (vi) les droits de l'homme. Les émetteurs d'obligations étatiques sont sélectionnés par le Forum Ethibel sur base des prestations et indicateurs de risque suivants : la protection environnementale, l'état de droit et gouvernance, la sécurité

sociale et la solidarité, les droits de l'homme. L'indice Ethibel Excellence est composé uniquement de sociétés qui obtiennent dans leur secteur une performance ESG supérieure à la moyenne.

III. Annexes

3.1 Annexe 1

Compartiments de la Catégorie 1

- Argenta-Fund Actions Bancaires
- Argenta-Fund Actions Distribution
- Argenta-Fund Actions Technologie
- Argenta-Fund Actions Pharma-Chimie
- Argenta-Fund Actions Industrie de base
- Argenta-Fund Actions La Flandre
- Argenta-Fund Actions Belges
- Argenta-Fund Actions Europe
- Argenta-Fund Actions Monde
- Argenta-Fund Actions Européennes High Value
- Argenta-Fund Longer Life
- Argenta-Fund Longer Life Dynamic
- Argenta-Fund Global Thematic
- Argenta-Fund Global Thematic Defensive

Compartiments de la Catégorie 2

- Argenta-Fund Responsible Utilities

Compartiments de la Catégorie 3

- Argenta-Fund Fonds d'Etat
- Argenta-Fund Responsible Growth Fund
- Argenta-Fund Responsible Growth Fund Défensif

3.2 Annexe 2

Vigeo Eiris est une agence de notation dédiée à l'analyse de sociétés sur base de critères ESG. Argenta Asset Management collabore avec Vigeo Eiris depuis 2009 et le lancement Argenta-Fund Responsible Growth Fund. Vigeo Eiris fournit à Argenta Asset Management sur base bi-annuelle les black et white lists conformément aux critères pré-déterminés entre Argenta Asset Management et Vigeo Eiris. Vigeo Eiris élabore également l'indice Ethibel Excellence utilisé dans la gestion des compartiments de la catégorie 3. L'analyse de Vigeo Eiris couvre près de 5000 valeurs sur 40 secteurs.

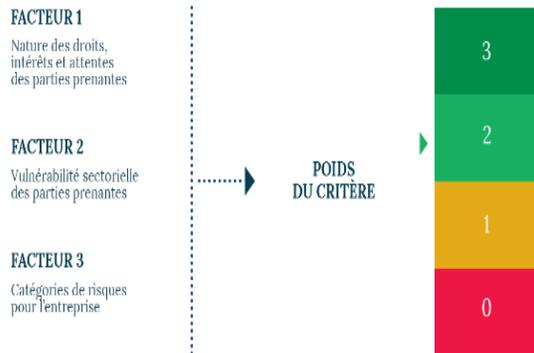
La méthodologie de Vigeo Eiris se base sur un référentiel générique de 38 critères d'analyse regroupés en 6 domaines et déclinés en 41 référentiels sectoriels, sélectionnant pour chacun d'eux les objectifs pertinents et donnant lieu à pondération (voir méthode de pondération ci-dessous).

Référentiel International¹ -> Facteurs de risques² -> Analyse sectorielle³

¹ Conventions, recommandations, Déclarations. Principes directeurs de l'ONU, OIT, PNUE, OCDE, Union Européenne

² 6 domaines d'analyse : Environnement, Engagement sociétal, Comportement sur les marchés, Droits humains, Gouvernance, Ressources humaines.

Méthode de pondération des critères



Chaque critère est activé et pondéré en fonction de sa pertinence sectorielle. Trois facteurs contribuent au poids du critère :

Facteur 1 :

Nature des droits, intérêts et attentes des parties prenantes : vitale / essentielle / légitime

Facteur 2 :

Vulnérabilité sectorielle des parties prenantes : forte / moyenne / basse

Facteur 3 :

Catégories de risques pour l'entreprise : Cohésion du capital humain, Efficacité opérationnelle et organisationnelle, Réputation, Sécurité juridique, Sécurité sur le marché, Transparence.

Les méthodes et produits de Vigeo Eiris se conforment à des standards de qualité et d'indépendance exigeants. Ils bénéficient de la certification externe ARISTA, norme de qualité de référence pour la recherche en investissement responsable.

En téléchargement

↓ Code de conduite / Charte éthique

↓ Certification ARISTA

3.3 Annexe 3

Argenta-Fund Responsible Utilities

- Criteria for the Black List
 - o Critical and recurrent controversies associated with insufficient company response (cfr. Criteria defined for Black List Argenta-Fund)
 - o Controversial activities (cfr. Criteria defined for Black List Argenta-Fund)
 - o Worst-in-class criteria :
 - (1) exclusion of 25% worst companies by sector on total score and
 - (2) exclusion of 25% worst companies by sector in the field of environment
- Criteria for the White List
 - o Selection of issuer with ESG (Environmental, Social and Corporate Governance performance) above their sector median
- Argenta-Fund Responsible Utilities investment policy :
 - o No investment in companies included in the Black List
 - o Minimum 50% of the concerned compartment must be part of the White list
 - o Ad hoc screened companies on controversies can be included in the universe
 - o Weighted average ESG score of the compartment, taking into account ESG score of companies screened by Vigeo > 60 percentile of utilities sector

³ Construction d'un référentiel sectoriel d'analyse par activation/désactivation des 38 critères génériques et pondération de chaque facteur de durabilité. Plus de 330 principes d'action permettent de questionner les entreprises sur leur intégration des enjeux ESG dans leurs systèmes managériaux.

La présente politique de durabilité est approuvée par le comité de direction le 22 Juin 2017

La présente politique de durabilité est approuvée par le conseil d'administration le 30 Juin 2017